



**FINALE**  
**CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TOURISME**  
**CHAMPIONNAT DE LIGUE PROVENCE**  
**DE TOURISME**

***Les 4/5/6 octobre 2019***

**A MALAUÈNE (84340)**  
**Salle du Blanchissage – Les Palivettes**  
*Coordonnées GPS : Latitude 44.177 – Longitude 5.130*

Organisation : MOTO CLUB D'AVIGNON  
4 Square des Cigales – 84140 Montfavet  
[motoclubavignon@gmail.com](mailto:motoclubavignon@gmail.com)  
<http://www.motoclubavignon.com>

**FINALE 2019**  
**CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TOURISME**  
**CHAMPIONNAT DE LIGUE PROVENCE DE TOURISME**

**Salle du Blanchissage – 84340 MALAUCENE**

## **PROGRAMME**

### **Vendredi 4 octobre**

**16h00/19h00** Accueil des participants  
**20h00** Repas sur réservation (15 €)

### **Samedi 5 octobre**

**08h00/09h30** Petit-déjeuner sur réservation (5 €)  
**10h00/19h00** Accueil des participants  
**12h00** Repas sur réservation (15 €)

**14h00** 1<sup>er</sup> départ balade (71 kms)  
Visite de la Confiserie du Ventoux  
Carpentras (fabrique de Berlingots)  
**14h30** 2<sup>ème</sup> départ balade (idem)

Retour de balade à la Salle du Blanchissage vers  
18h00

**19h00/20h00** Apéritif musical de bienvenue  
**20h00/02h00** Repas dansant animé par DJ – Discours des officiels – Remise des prix Championnats de France Tourisme et Ligue de Provence



**Navettes assurées jusqu'aux lieux d'hébergement (dans un rayon de 5 kms)**

### **Dimanche 6 octobre**

**08h00/09h30** Petit-déjeuner

**10h00** Départ balade (69 kms)  
Autour du Ventoux



**12h00** Repas plateau buffet froid sur réservation (12 €)  
(Disponible dès 8h30)

Fin de la manifestation  
Un grand merci à toutes et tous. Bonne route !!

**FINALE 2019**  
**CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TOURISME**  
**CHAMPIONNAT DE LIGUE PROVENCE DE TOURISME**

**Salle du Blanchissage – 84340 MALAUCENE**

## **HEBERGEMENT**

Navettes assurées entre le lieu de vie et les hébergements dans un rayon de 5 kms

### **CAMPING LE BOSQUET**

428, Route de Suzette  
84340 Malaucène  
Tél. : 04 90 65 29 09 – 04 90 65 29 09 – Fax 04 90 65 12 52  
[CAMPING.LEBOSQUET@wanadoo.fr](mailto:CAMPING.LEBOSQUET@wanadoo.fr)  
[www.provence.guideweb.com](http://www.provence.guideweb.com)

**Emplacements gratuits pour tentes 1/2/3 places type « igloo » (vendredi soir et samedi soir)**

**Réservation à faire directement à l'Accueil du camping en précisant que vous participez à ce rassemblement**

### **VILLAGES VACANCES (Réservation par vos soins)**

- **Résidence « ARTS ET VIE »**

Boulevard des Remparts  
84340 Malaucène  
Tél. : +33(0)4 90 12 62 00  
[malaucene@artsetvie.com](mailto:malaucene@artsetvie.com)  
[www.artsetvie.com](http://www.artsetvie.com)  
Coordonnées GPS : Latitude 44.173448 – Longitude 5.130122

Parkings sécurisés et couverts

Logements	2 pièces pour 4 personnes	1 nuitée : 91 € - 2 nuitées : 137 €	(hors frais de séjour)
	3 pièces pour 6 personnes	1 nuitée : 109 € - 2 nuitées : 163 €	(hors frais de séjour)

- **Résidence « LES MAZETS DU VENTOUX »**

Route de Carpentras  
84340 Malaucène  
Tél. : 04 90 67 01 78 – 05 57 92 18 38  
[marion@nemea.fr](mailto:marion@nemea.fr)  
[www.residence-nemea.com](http://www.residence-nemea.com)

Parkings sécurisés dont un couvert

Logements	T 2/4	2 nuitées : 124 € (+ 20 € frais de dossier réservation)	(hors frais de séjour)
	T 2/6	2 nuitées : 130 € (+ 20 € frais de dossier réservation)	(hors frais de séjour)

10 % de remise sur ces tarifs dans le cadre de ce rassemblement – Code Partenaire : MCAV19

### **HOTELS (Réservation par vos soins)**

- **LE BLUEBERRY**

12 cours des Isnards  
84340 Malaucène  
Tél. : 04 90 36 31 28  
[le-blueberry@live.fr](mailto:le-blueberry@live.fr)  
[www.leblueberry.com](http://www.leblueberry.com)

Chambre double 1 nuitée : 54 € ou 60 €  
Petit-déjeuner : 7 €

Chambre triple 1 nuitée : 85 €

### **GITES partenaires Ventoux-Provence : Beaumont-du Ventoux, Le Barroux, Malaucène**

[www.ventoux-provence.com](http://www.ventoux-provence.com)

### **BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE**

3 place de la Mairie  
84340 Malaucène  
Tél. : 33(0)4 90 65 22 59  
[ot-malaucene@wanadoo.fr](mailto:ot-malaucene@wanadoo.fr)

FINALE 2019  
CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TOURISME  
CHAMPIONNAT DE LIGUE PROVENCE DE TOURISME

Salle du Blanchissage – 84340 MALAUCENE



## MENUS

**Vendredi 4 octobre soir (sur réservation : 15 €)**

*Soupe au pistou  
Fromage  
Salade de fruits*

**Samedi 5 octobre midi (sur réservation : 15 €)**

*Aïoli  
Fromage  
Entremet*

**Samedi 5 octobre soirée avec animations  
(Sur réservation suivant règlement)**

*Galantine de canard au foie gras et salade composée  
Cochon du Ventoux AOC aux champignons des bois  
Epeautre de Sault à la sarriette sauvage  
Petits légumes de Malaucène à l'ail et au persil  
Fromage  
Choux à la crème au chocolat chaud et chantilly*

**Dimanche 6 octobre midi, plateau-repas buffet froid (sur réservation : 12 €)  
(Disponible dès 8h30)**

*Carotte, piémontaise, terrine de gibier et rosbif  
Fromage  
Crème brûlée*



FINALE 2019  
CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TOURISME  
CHAMPIONNAT DE LIGUE PROVENCE DE TOURISME

Salle du Blanchissage – 84340 MALAUCENE



**MALAUCENE**, son patrimoine, ses environs



*Quelques suggestions de visites*

Le vieux village avec

Le Calvaire

L'Eglise Saint-Michel

Le vieux lavoir

La chapelle et la source du Groseau

Le Hameau de Veaux et la rivière du Toulourenc

Un des hameaux de Beaumont-du-Ventoux

Le Mont Serein : Sentier de découverte Jean-Henri Fabre :  
Sur les traces du célèbre Entomologiste

Vaison La Romaine et ses sites antiques (à 9 kms)

Orange et son théâtre antique (à 35 kms)



**FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TOURISME  
ET DU CHAMPIONNAT DE LIGUE PROVENCE DE TOURISME  
MALAUCENE (84340) – les 4 /5/6 octobre 2019**

**REGLEMENT PARTICULIER**

Art. 1 : Le Moto Club d'Avignon organise les 4/5/6 octobre 2019, à MALAUCENE (84340) – Salle du Blanchissage, la finale du Championnat de France de Tourisme de la Fédération Française de Motocyclisme et du Championnat de Ligue Provence de Tourisme.

Art. 2 : Ce rassemblement est ouvert aux pilotes et passagers français et étrangers, licenciés FFM et indépendants, de véhicules de la catégorie « motorcycle », dont les motos électriques, homologués et assurés pour circuler sur la voie publique, conformes à la législation en vigueur et dans un état normal de fonctionnement.

Art. 3 : Cette étape clôturant le Championnat de France de Tourisme des Clubs, randonneurs pilotes et passagers nationaux et le Championnat de Ligue Provence de Tourisme, seuls les clubs affiliés à la FFM et les participants détenteurs d'une licence FFM Tourisme (NTO), en cours de validité, pourront prétendre aux différents classements.

Art. 4 : Les licenciés FFM bénéficient d'une priorité d'inscription jusqu'au **20/09/2019**.

Art. 5 : Cette activité se pratique sur des voies ouvertes à la circulation publique sans recherche de la plus grande vitesse ou d'une vitesse moyenne imposée et dans le strict respect du code de la route et des règlements pris par les autorités de police compétentes, sans priorité de passage et sans classement ni mesure de performance.

Art. 6 : Le respect de l'environnement s'impose à tous les pratiquants.

Art. 7 : Les conducteurs doivent être titulaires d'un permis de conduire valide correspondant à la catégorie du véhicule utilisé.

Art. 8 : La non présentation du certificat d'assurance, du certificat d'immatriculation et du permis de conduire, autorise l'organisateur à refuser le participant sur le rassemblement, y compris hors classement.

Art. 9 : Le montant de l'inscription pour un licencié FFM ou FIM Europe est de 37 € pour le forfait de base. Pour un non-licencié le montant de l'inscription est de 47 € pour ce même forfait de base.

Pour les enfants de 8 à 12 ans, le forfait de base est de 15 €, gratuit pour les moins de 8 ans.

Après le 20/09/2019 (délai de 15 jours précédant le rassemblement), une majoration de 10 € sera appliquée, soit : 47 € pour les licenciés, 57 € pour les non licenciés, dans la limite des places disponibles.

Ce forfait de base donne droit aux prestations prévues au cahier des charges du Championnat de France de Tourisme : cadeau de bienvenue, repas samedi soir avec animations, petit-déjeuner dimanche, balades des samedi après-midi et dimanche matin, camping samedi soir (tentes).

Les repas des vendredi soir, samedi midi, dimanche midi et petit-déjeuner du samedi, sont proposés sous forme d'options payantes. Emplacement camping (tentes) vendredi soir gratuit.

Art. 10 : Les inscriptions préalables, permettant de bénéficier du tarif préférentiel de base, devront être adressées **avant le 20/09/2019** à

**Myriam DELEPINE – 39 B, avenue des Cèdres – 30400 VILLENEUVE LEZ AVIGNON (Tél. : 06 78 93 86 10)**

Art. 11 : Le parcours pour accéder au lieu de rassemblement sera fléché à partir des entrées principales de la ville de Malaucène, à l'aide du matériel homologué par la Commission Tourisme FFM.

Art. 12 : Le pointage d'arrivée administratif par le Moto Club d'Avignon se fera au parking de la Salle du Blanchissage, le vendredi 4/10/2019 de 16h00 à 19h00 et le samedi 5/10/2019 de 10h00 à 19h00.

Le contrôle d'arrivée et de pointage par la FFM se fera le samedi 5/10/2019 de 10h00 à 19h00, à la Salle du Blanchissage.

Art. 13 : Les points seront attribués par la Commission Nationale de Tourisme en se basant sur la distance, exprimée en kilomètres, calculée entre les coordonnées GPS de la commune de départ du participant (commune figurant sur la demande de licence) et les coordonnées GPS du lieu du rassemblement.

Art. 14 : Le jury de l'épreuve est composé du Président du Moto Club d'Avignon, du délégué de la Commission Nationale de Tourisme et du délégué de la Commission Tourisme de la Ligue de Provence.

Art. 15 : La remise des prix aura lieu dans la soirée du samedi 5 octobre.

Art. 16 : Les éventuelles réclamations devront être présentées conformément au règlement de la Commission Nationale de Tourisme FFM 2019.

Art. 17 : Les participants non présents à ce rassemblement ne pourront prétendre à aucun remboursement, sauf cas particulier comme hospitalisation avec certificat à l'appui. De même, les conditions météorologiques ne sont pas considérées comme motif d'annulation et de remboursement.

Art. 18 : Durant toute la durée de la manifestation, les participants restent maîtres de leurs actes. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou incident (perte, vol ou dégradation de biens personnels...), causé par les participants eux-mêmes.

Art. 19 : Les organisateurs se réservent le droit d'exclure toute personne qui viendrait troubler le bon déroulement de la manifestation et ce, sans qu'il puisse être réclamé d'indemnité.

Art. 20 : Les participants acceptent d'être photographiés, filmés et d'avoir leur voix enregistrée par l'organisateur ou toute autre société autorisée dans le cadre de cet événement. Ils acceptent également, à titre gratuit, l'exploitation de leur image, de celle de leur véhicule et de leur voix, par l'organisateur sur tous supports papier, graphique, vidéo, numérique, etc. et ce, sans limitation de durée.

Art. 21 : **En s'inscrivant, chaque participant s'engage à respecter le présent règlement et à se soumettre aux injonctions des organisateurs et des officiels.**

Montfavet, le *20 mai 2019*

Moto Club d'Avignon



Ligue Motocycliste Régionale  
de Provence

Fédération Française  
de Motocyclisme

**MOTO-CLUB**  
d'Avignon et de Vaucluse  
4 Square des Cigales  
84140 MONTFAVET



**FINALE 2019**

**CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TOURISME DES CLUBS FFM ET INTERNATIONAL  
& CHAMPIONNAT DE LIGUE PROVENCE DE TOURISME**

**Les 4/5/6 octobre à MALAUCÈNE (84340)**

**BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner AVANT le 20/09/2019**



Nom du Club :  
Siège du Club :

Responsable :  
Tél. :

Ligue :  
Courriel :

Code FFM :

(Si inscription après le 20/09/2019 : supplément de 10 € soit 47 € ou 57 €)

	Nom - Prénom	Pilote	Passager(e)	Moto Cylindrée	N° Licence	Repas Vendredi Soir Option	Petit-Déjeuner Samedi Option	Repas Samedi Midi Option	Samedi/Dimanche Forfait de base		Dimanche Plateau repas Option	Camping gratuit (tentes)	Autre Hébergement
									Avant 20/09	Après 20/09			
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													

**Inscriptions**

*Forfait de base*  
**Avant le 20/09/2019**

Adulte avec licence ..... x 37 € =  
 Adulte sans licence ..... x 47 € =  
 Adulte avec licence ..... x 47 € =  
 Adulte sans licence ..... x 57 € =

Enfant de 8 à 12 ans ..... x 15 € =  
 Enfant de 8 à 12 ans ..... x 15 € =  
 Enfant de 8 à 12 ans ..... x 15 € =  
 Enfant de 8 à 12 ans ..... x 15 € =

*Options*

Repas vendredi soir ..... x 15 € =  
 Petit-déjeuner samedi ..... x 5 € =  
 Repas samedi midi ..... x 15 € =  
 Plateau-repas froid dimanche midi  
 (Disponible dès 8h30) ..... x 12 € =

Repas enfant vendredi soir ..... x 8 € =  
 Petit-déjeuner enfant samedi ..... x 5 € =  
 Repas enfant samedi midi ..... x 8 € =  
 Plateau-repas froid enfant dimanche midi  
 (Disponible dès 8h30) ..... x 8 € =

**Total général = €**

Chèque à l'ordre du **Moto Club d'Avignon** et Bulletin d'inscription à envoyer à :  
**Myriam DELEPINE** – 39 B, avenue des Cèdres – 30400 VILLENEUVE LEZ AVIGNON  
 Tél. 06 78 93 86 10 – Courriel : [motoclubavignon@gmail.com](mailto:motoclubavignon@gmail.com)